

GÉRANIUM  
Thrips

TOUTES  
CULTURES  
Virus

BISANNUELLES  
Pucerons

## GERANIUM

### Thrips

Actuellement, les nuits fraîches limitent le développement des thrips. En effet, la durée de développement du thrips *Frankliniella occidentalis* passe de 45 jours à 15°C à 15 jours à 25°C ! De même, le nombre d'œufs éclos par femelle passe de 50 œufs à 15°C à 135 œufs à 25°C ! Même si les cultures semblent indemnes, il est important de faire un suivi régulier dans les parcelles et sur panneaux englués pour évaluer la dynamique des populations de thrips. Dès que les températures vont augmenter, les thrips vont redevenir actifs et pourront faire des dégâts.

## TOUTES CULTURES

### Virus

La transmission de virus fait partie des dégâts occasionnés par les thrips. Connaître le fonctionnement du complexe thrips-virus permet de mieux se prémunir pour lutter

efficacement. Le TSWV (Tomato Spotted Wilt Virus) et l'INSV (Impatiens Necrotic Spot Virus) sont deux tospovirus transmis par les thrips. Le premier a été retrouvé cette semaine sur cinéraire et le second sur impatiens de Nouvelle-Guinée.



TSWV sur cinéraire (Photo Flhoreal)

Les symptômes diffèrent selon le stade de la maladie, l'âge de la plante au moment de l'infection, les conditions de culture mais aussi les conditions nutritionnelles des végétaux. Les deux virus sont très polyphages et il n'existe pas de lutte curative.



INSV sur cinéraire (Photo Flhoreal)

La prophylaxie est donc incontournable pour éviter au maximum les problèmes et les transmissions. Plus les attaques sont précoces, plus l'incidence est élevée. Il faut éliminer les plantes infestées, désinfecter le matériel avant installation des cultures et empêcher les thrips de s'installer. Par exemple, les acariens *Amblyseius swirskii*, *Amblyseius cucumeris*, *Amblyseius limonicus* et *Euseius gallicus* permettent de lutter contre les larves, la punaise *Orius leavigatus* contre les adultes et les nématodes *Steinernema feltiae* contre les stades s'effectuant dans le sol.

## BISANNUELLES

### Pucerons

Les pucerons sont observés en faibles proportions dans les cultures de primevères, pensées, renoncules... Ils sont très résistants aux températures basses alors que les auxiliaires ont besoin de températures plus élevées pour être actifs. Pour lutter contre les pucerons, on utilise les hyménoptères *Aphidius colemani*, *Aphelinus abdominalis*, *Aphidius matricariae*, la cécidomyie *Aphidoletes aphidimyza*, la coccinelle *Adalia bipunctata*, les chrysopes *Chrysoperla carea*, la guêpe *Aphidius ervi*, etc.



Momie de puceron parasité (Photo Flhoreal)

## RECENTS EMPOTAGES

### Sciarides

Les larves des mouches des terreux sont observées dans les cultures fraîchement rempotées. C'est là que ces dernières sont les plus sensibles, au moment du développement des systèmes racinaires. Les sciarides peuvent faire de gros dégâts en s'attaquant aux racines mais également aux jeunes boutures, les lésions engendrées sont une voie d'entrée à de nombreux champignons parasites.



Sciaride adulte  
(Mouche des  
Terreux)  
(Photo Flhoreal)

## Bilan des cultures *Etat sanitaire à surveiller*

Couple [plante/ravageur]		Risque
Géraniums	<i>Thrips</i>	A SURVEILLER
Toutes cultures	<i>Virus</i>	A SURVEILLER
Bisannuelles	<i>Pucerons</i>	
Récents empotages	<i>Sciarides</i>	

### Légende

Aucun risque	■
Risque moyen à surveiller	■
Risque important	■

Bulletin rédigé par FLHOREAL en collaboration avec Arexhor Grand Est, et édité sous la responsabilité de la Chambre d'Agriculture d'Alsace. Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles d'un réseau de parcelles suivies par ces partenaires : il donne une tendance de la situation sanitaire dans la région, mais celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture d'Alsace dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.